



HAL
open science

Haut-Rhône : sauver le Peuplier

Carole Desplanque, Olivier Forestier, Marc M. Villar

► **To cite this version:**

Carole Desplanque, Olivier Forestier, Marc M. Villar. Haut-Rhône : sauver le Peuplier. *Espaces Naturels*, 2012, 40, pp.49-50. hal-02642102

HAL Id: hal-02642102

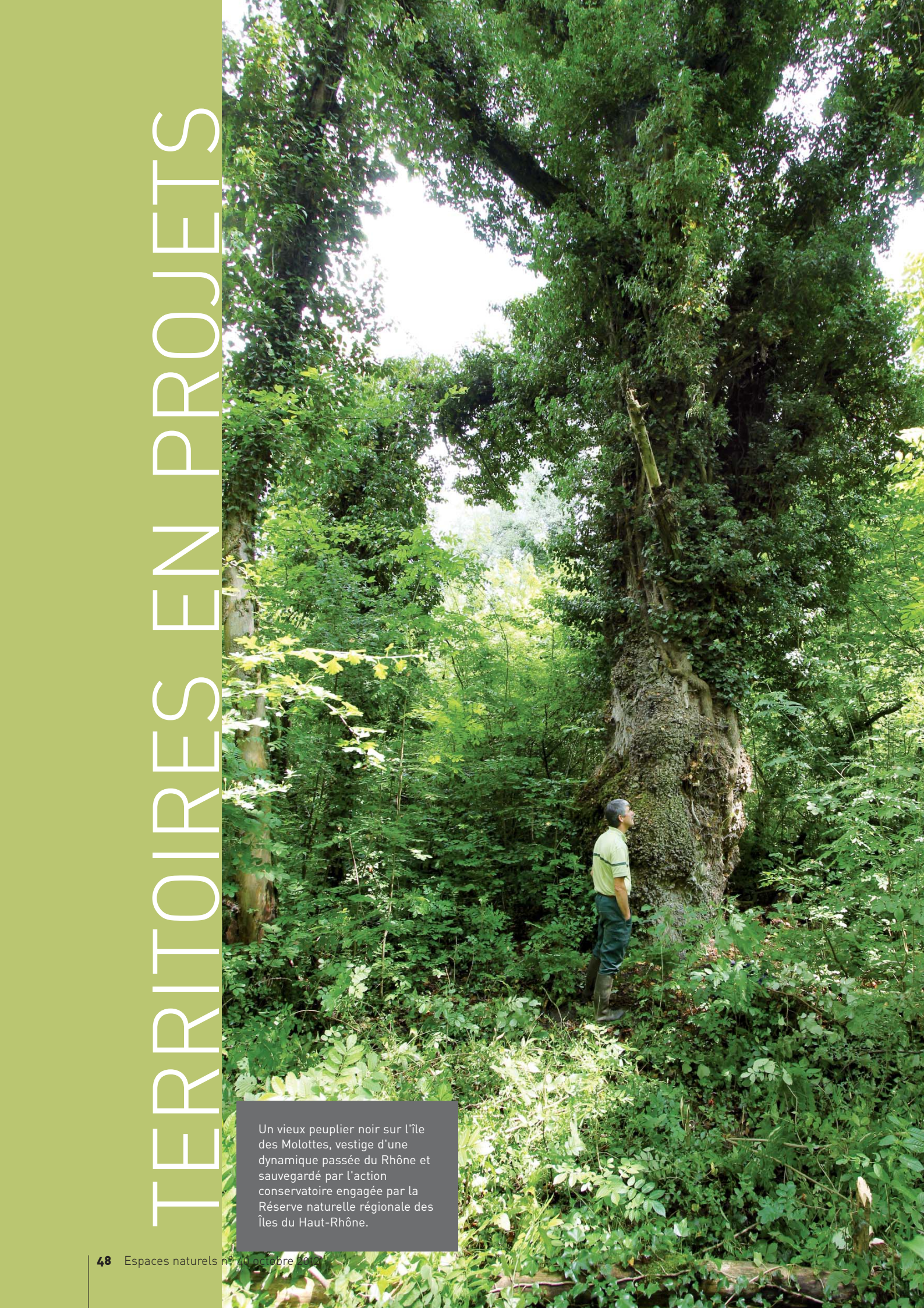
<https://hal.inrae.fr/hal-02642102>

Submitted on 28 May 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

TERRITOIRES EN PROJETS

A vertical photograph of a dense forest. A large, ancient black poplar tree stands prominently on the right side. Its trunk is thick and covered in moss. A person in a light green shirt and dark pants stands next to the tree to provide a sense of scale. The forest floor is covered in lush green undergrowth. Sunlight filters through the canopy, creating dappled light on the ground.

Un vieux peuplier noir sur l'île des Molottes, vestige d'une dynamique passée du Rhône et sauvegardé par l'action conservatoire engagée par la Réserve naturelle régionale des îles du Haut-Rhône.



HAUT-RHÔNE

Sauver le peuplier noir

La préservation de la diversité génétique passe dans le Haut-Rhône par la réimplantation d'un arbre emblématique des forêts alluviales.

En 1990, sous l'impulsion de l'Europe, l'État français met en place un programme de conservation des ressources génétiques des principales espèces forestières. Le peuplier noir, arbre emblématique des forêts alluviales, est identifié espèce prioritaire. Plusieurs menaces sont déterminées. La première correspond à l'altération, la fragmentation et la réduction de son habitat, engendrées par le développement de l'agriculture et des activités humaines. La deuxième est liée à la pollution génétique potentielle (*via* pollen et graines) depuis le compartiment cultivé, largement représenté sur le territoire. Ce compartiment comprend les plantations de peupliers hybrides et également les plantations d'ornement dominées par le peuplier d'Italie.

Les peupliers noirs possèdent de multiples atouts. Atout écologique tout d'abord, vis-à-vis des nombreuses espèces qu'ils hébergent. Rôle fonctionnel également : ils permettent la fixation des berges des rivières et l'épuration des eaux de la nappe alluviale grâce à un chevelu racinaire développé.

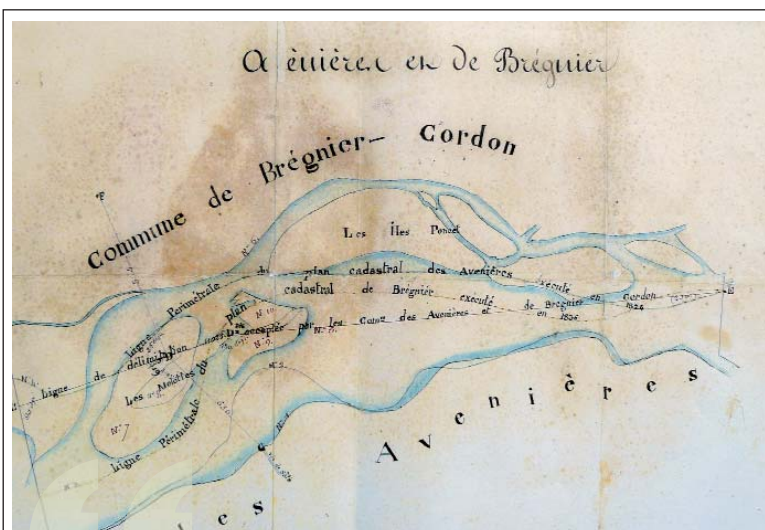
La réserve naturelle des îles du Haut-Rhône constitue un lieu potentiel d'accueil pour la conservation de l'espèce puisqu'elle abrite déjà le peuplier noir dans des habitats naturels de forêts alluviales présents et reconnus comme prioritaires par la directive Habitats. Localement, cette espèce est en outre un témoin de l'histoire administrative et paysagère. Alors qu'au 19^e siècle, les limites territoriales s'effacent à chaque crue du Rhône, les communes fixent leurs frontières en les matérialisant par des alignements de ces arbres, communément appelés îlards (voir encart). L'essence présente également des atouts économiques et de nombreux

usages. Tombé en désuétude, son bois fut longtemps une ressource locale naturelle abondante utilisée pour la construction. Certaines maisons anciennes du Bugey possèdent toujours une charpente ou un plancher de peuplier noir qui résiste bien aux attaques d'insectes pourvu qu'il soit au sec.

Mais si tout le monde convient qu'il faut préserver la diversité génétique des espèces locales, le chemin pour y parvenir est plus sinueux. Dans le Haut-Rhône, l'occasion de préserver le peuplier noir se précise lors

de la transformation de la réserve naturelle volontaire en réserve naturelle régionale. Le plan de gestion prévoit pour les îles des Molottes et des Tonkin, situées dans le secteur d'intervention à but conservatoire, de terminer l'exploitation des peupliers de culture plantés dans les années 1980 pour les remplacer soit par de la forêt s'implantant naturellement, soit par certaines espèces alluviales tel le peuplier noir.

Patrimoine génétique. La première étape vers la conservation a né-



Source: mairie de Brégnier-Cordon

Le peuplier noir pour fixer les limites administratives

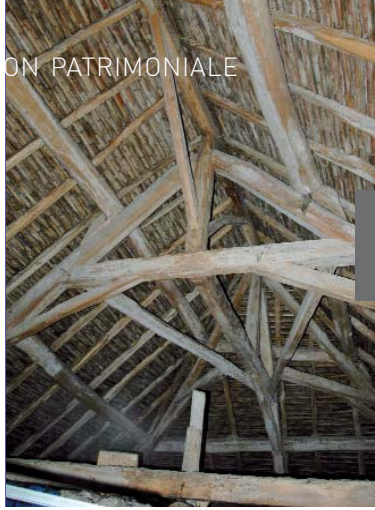
Au 19^e siècle, la pression sur l'espace naturel et les enjeux territoriaux prennent de fortes proportions. La croissance démographique entraîne une augmentation de la pression sur les terres présentant un potentiel agricole. Dans la plaine de divagation située au pied du Bugey, la dynamique fluviale est encore très active. En 1859, face à ce fleuve toujours en mouvement, les communes riveraines des Avenières et de Brégnier-Cordon s'entendent pour fixer leurs limites territoriales matérialisées sur le terrain notamment par des alignements de peupliers noirs. Ceux toujours présents caractérisent cette limite ou d'autres alignements délimitant d'anciennes amodiations. Un inventaire réalisé début 2007 a ainsi permis d'inventorier et géoréférencer 164 individus dont 150 présentent un diamètre supérieur à 80 cm (et pouvant aller jusqu'à trois mètres pour certaines cépées). ●

cessité d'identifier la pureté spécifique des vieux individus. En effet, il existe un réel problème d'appauvrissement de l'espèce dû à l'hybridation avec le peuplier d'Italie, arrivé au retour des campagnes menées par Napoléon. *Idem* avec les peupliers hybrides développés pour la populiculture¹ intensive à partir des années 1950.

Heureusement, le peuplier noir est bien présent sur certaines portions des îles de la Réserve naturelle régionale des îles du Haut-Rhône, notamment celles des Molottes, des Noyers et des Tonkin. Dans ces secteurs, les formations végétales en phase d'atterrissement gardent encore des caractéristiques des saulaies-peupleraies à saule blanc et peuplier noir.

À partir de 2007, des rameaux sont donc récoltés sur cinquante vieux peupliers noirs des îles. Cette collecte permet d'étudier et de conserver du matériel génétique issu d'individus sauvages âgés, dont l'installation est antérieure à l'arrivée des peupliers de culture et du peuplier d'Italie (variété ornementale au port fastigié).

Le matériel végétal prélevé est envoyé à la pépinière forestière de l'État de Guéméné Penfao (Loire-Atlantique) pour sa multiplication végétative par bouturage et sa caractérisation génétique. L'intérêt de récolter et de multiplier ces ressources génétiques est double. En premier lieu, le peuplier noir sauvage peut jouer un rôle privilégié



L. Vignante

Certaines maisons anciennes du Bugey possèdent toujours une charpente de peuplier noir.

dans les programmes d'amélioration des peupliers cultivés. Par ailleurs, la diversité génétique que renferme la peupleraie sauvage peut apporter aux hybrides cultivés sa rusticité (vis-à-vis des conditions édapho-climatiques), sa résistance au chancre bactérien et au virus de la mosaïque, sa moindre sensibilité au champignon *Marssonina brunnea* et sa grande aptitude au bouturage.

Retour sur la terre des ancêtres.

Au printemps 2009, les boutures sont transférées chez deux pépinières privées des Avenières, pour l'élevage de ces plants pendant deux ans (*via* un contrat d'élevage).

En mars 2011, les plants sont installés sur une parcelle de la commune des Avenières antérieurement plantée de peupliers cultivars exploités en 2007. Afin de préparer le terrain, les souches et rémanents de la coupe ont été broyés en 2008 dans le cadre du projet Life Nature et territoires. C'est ainsi que 431

plançons sont plantés sur 2,86 hectares. La trace de leur identité est consignée dans une base de données cartographiques. Outre le financement de la région Rhône-Alpes, le chantier de cette plantation conservatoire a bénéficié d'une aide complémentaire attribuée par la commune des Avenières et la compagnie nationale du Rhône (CNR).

Perspectives. Il est intéressant d'observer les rebonds suscités par l'action conservatoire engagée sur la réserve. Ainsi (dans le cadre d'un contrat Natura 2000 cette fois), la direction régionale de Belley de la CNR envisage cette année le même type d'actions sur les territoires qui lui sont concédés. Elle a également entrepris de développer des boutures dans ses propres pépinières. La commune de Brégnier-Cordon a elle aussi signé un contrat Natura 2000 et réalisé, début 2012, une plantation d'un hectare de peupliers noirs. Enfin, le Syndicat du Haut-Rhône qui regroupe les communes riveraines du Rhône envisage de porter de telles actions dans un plan en faveur de la biodiversité (2011-2015). Un volet sera dédié à la gestion intégrée des boisements naturels et artificiels de la plaine alluviale dont la finalité est, d'une part la préservation des peuplements indigènes existants et, d'autre part, la sensibilisation des propriétaires (publics et privés) pour la renaturation ou la mise en œuvre de modalités de gestion alternative des peuplements artificiels.

Nul doute que le peuplier noir, ayant conquis déjà bon nombre d'esprits devrait désormais se perpétuer dans la région du Haut-Rhône. ●

Carole Desplanque

Conservatrice de la RN du lac Luitel
carole.desplanque@onf.fr

Olivier Forestier

Pépinière forestière de l'État de Guéméné Penfao
olivier.forestier@agriculture.gouv.fr

Marc Villar

Inra Orléans
marc.villar@orleans.inra.fr
<http://peuplier noir.orleans.inra.fr>

1. Culture du peuplier.

Un programme national pour conserver l'espèce

Animé en France par l'Inra, le programme national de conservation des ressources génétiques du peuplier noir vise à conserver la diversité génétique de cette espèce ainsi que les mécanismes naturels (pressions de sélection) qui la sous-tendent.

Deux modes de conservation sont prévus. La conservation statique ou conservation *ex-situ* a pour objectif de constituer et de conserver hors du milieu naturel initial un échantillon représentatif de la diversité de l'espèce. C'est la stratégie la plus simple à mettre en œuvre sur le court terme. L'idéal est de coupler cette action avec une conservation *in situ* des ressources génétiques du peuplier noir dans son milieu naturel et de façon dynamique. Celle-ci permet de préserver le potentiel d'adaptation de l'espèce sur le long terme (jeu de la recombinaison par reproduction sexuée entre individus), tout en la laissant évoluer dans son milieu, en phase avec l'évolution de l'environnement.

Le volet français du programme regroupe une quarantaine de sites partenaires dont notamment des gestionnaires d'espaces fluviaux (réserves naturelles, contrat de rivière...) présents sur la plupart des grands systèmes (Rhin, Rhône, Loire, Ardèche, Allier, Dranse...). Sept unités conservatoires et trois *populetum* régionaux constituent actuellement le maillage français. Trois variétés Loire, Garonne et Rhin sont également disponibles auprès des pépiniéristes français. ●